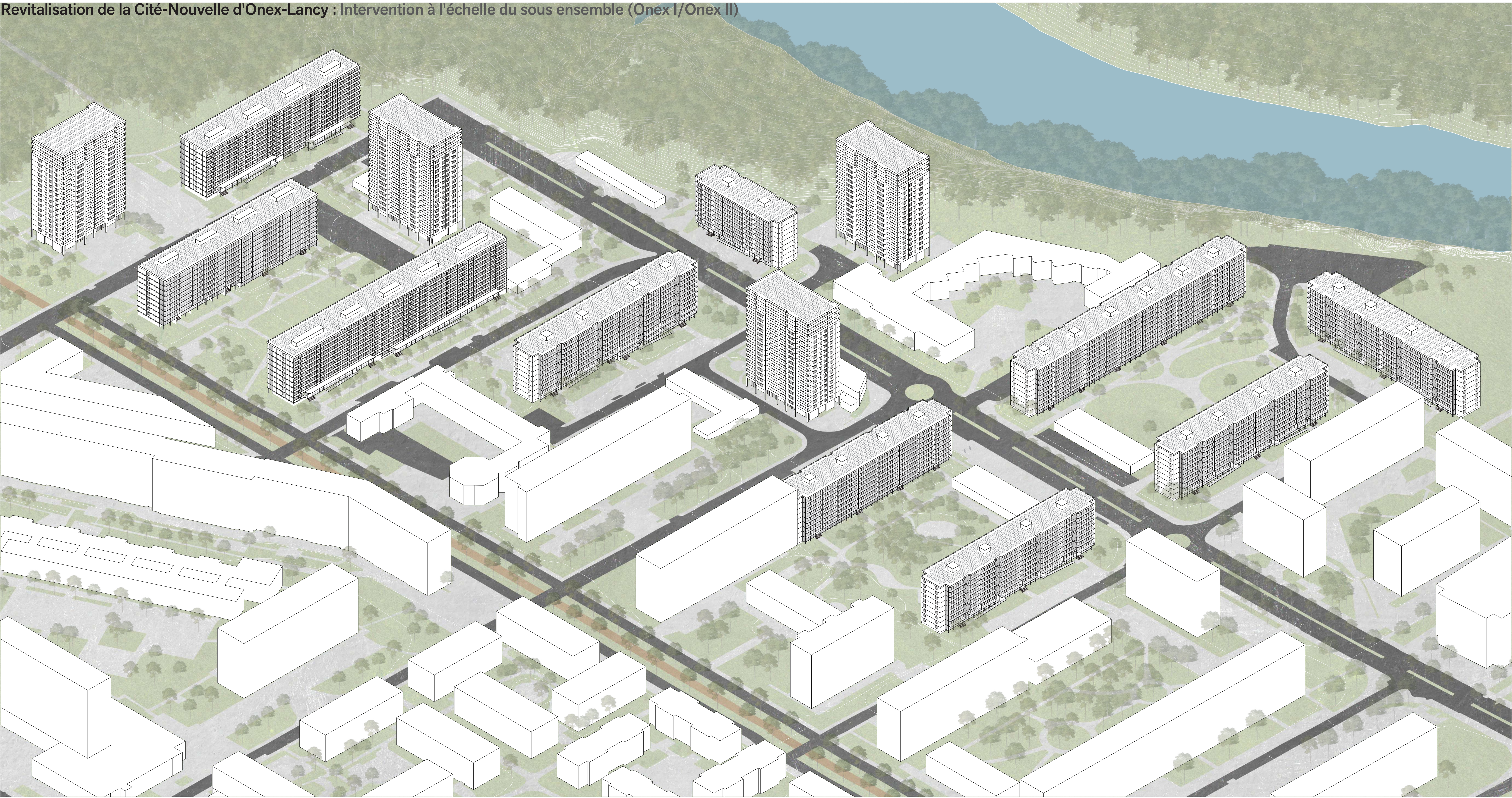


Revitalisation de la Cité-Nouvelle d'Onex-Lancy : Intervention à l'échelle du sous ensemble (Onex I/Onex II)



Vue axonométrique des sous-ensembles Onex I et II

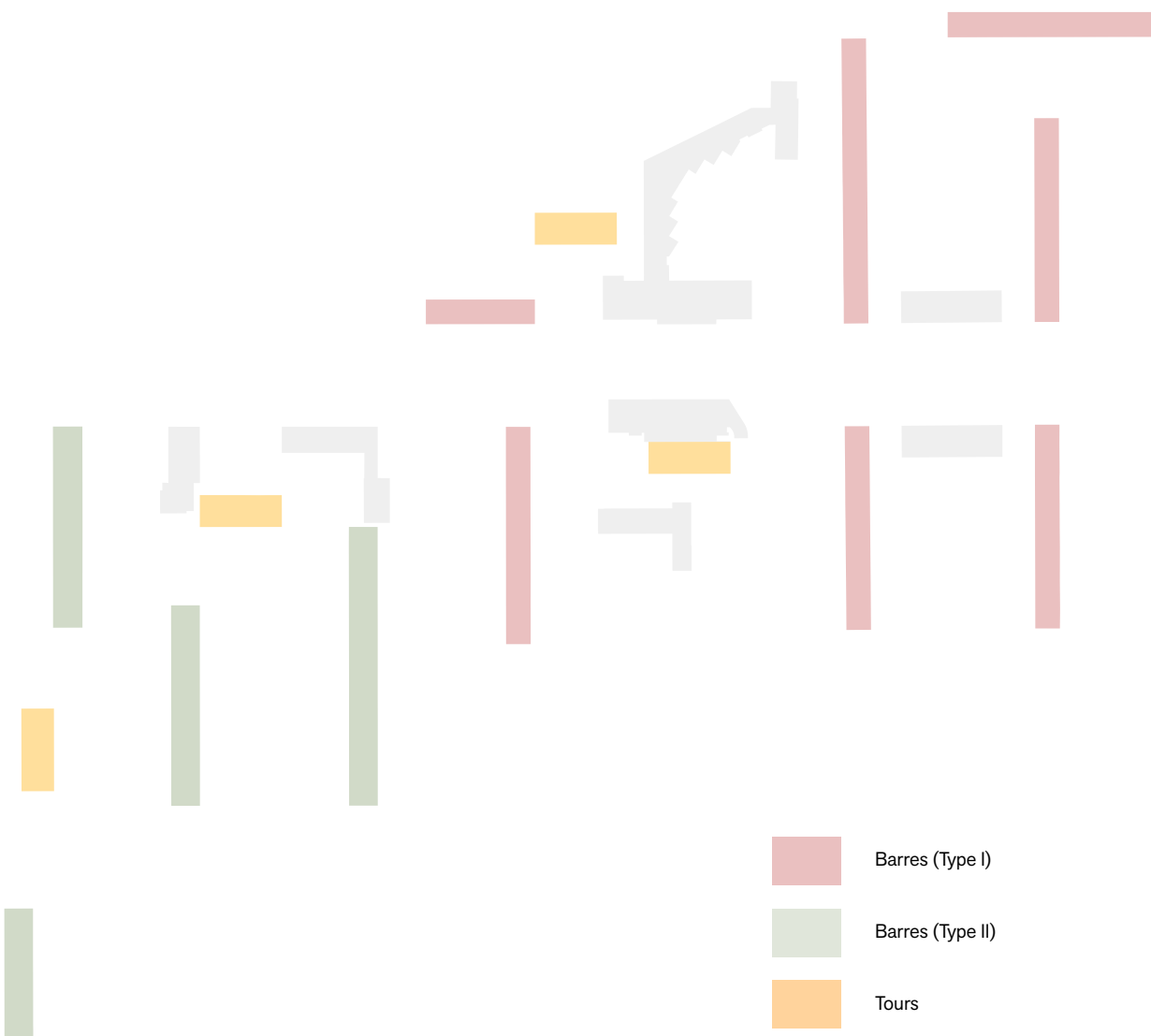


Schéma des types de bâtiments

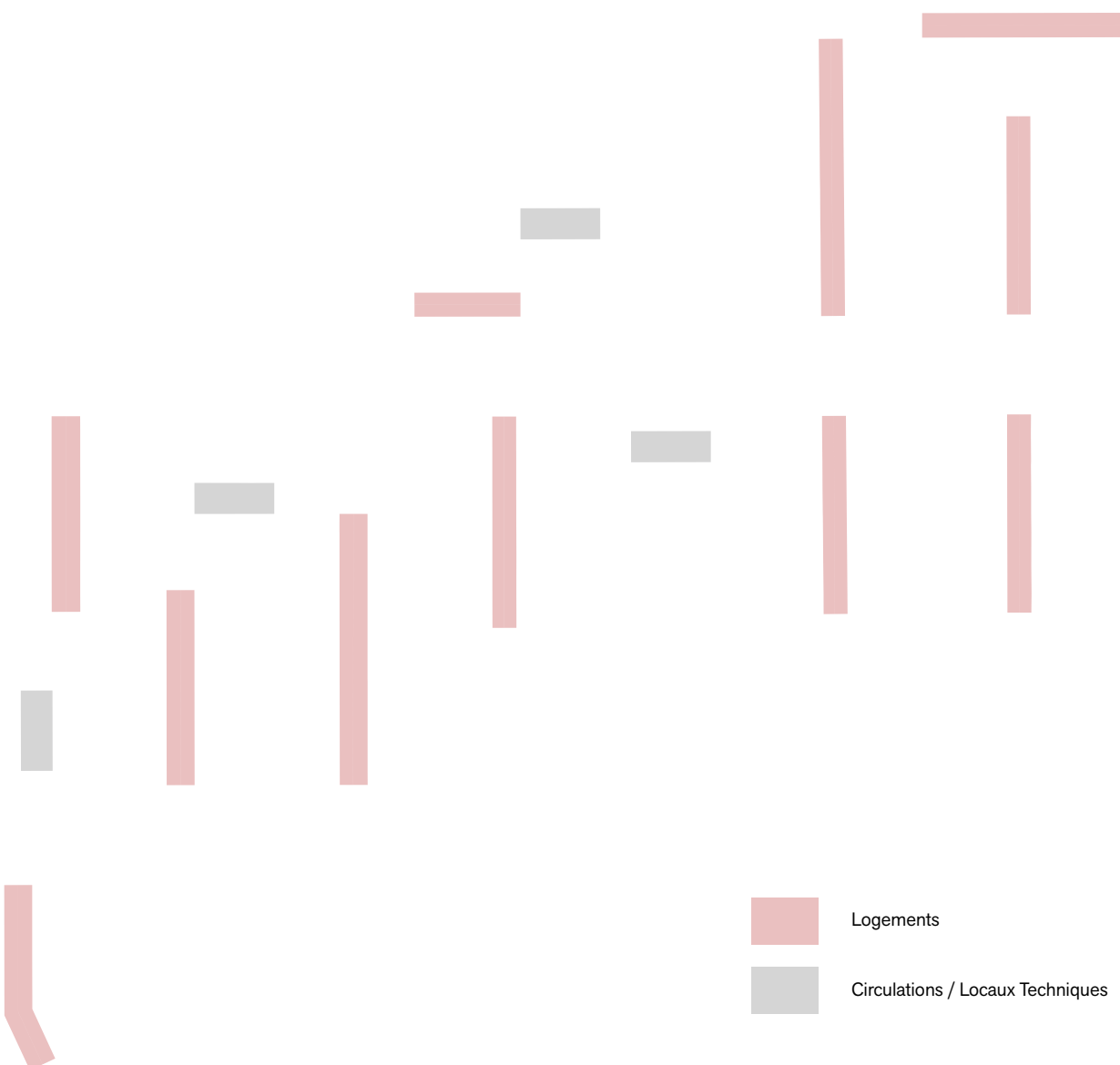


Schéma des rez-de-chaussée avant intervention

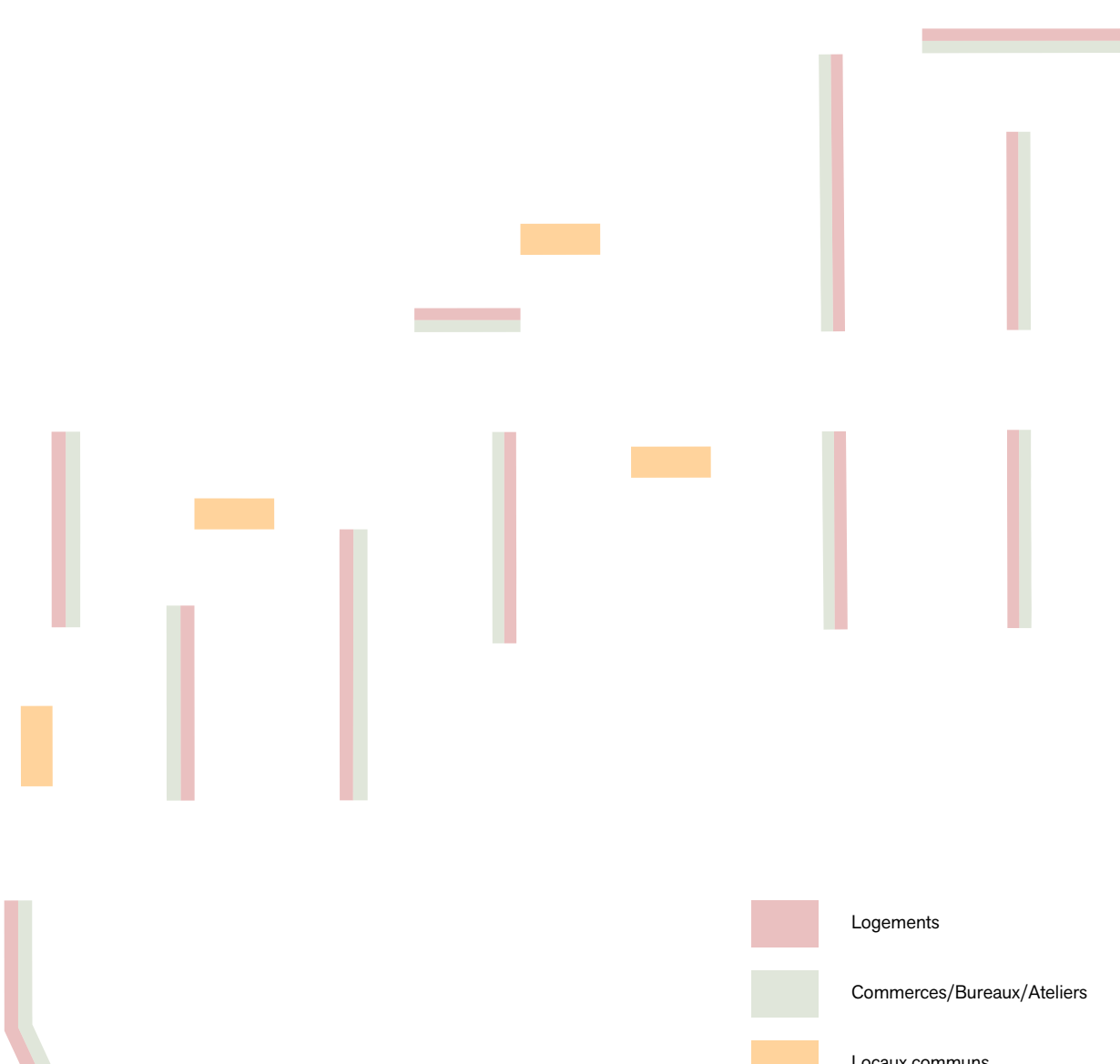
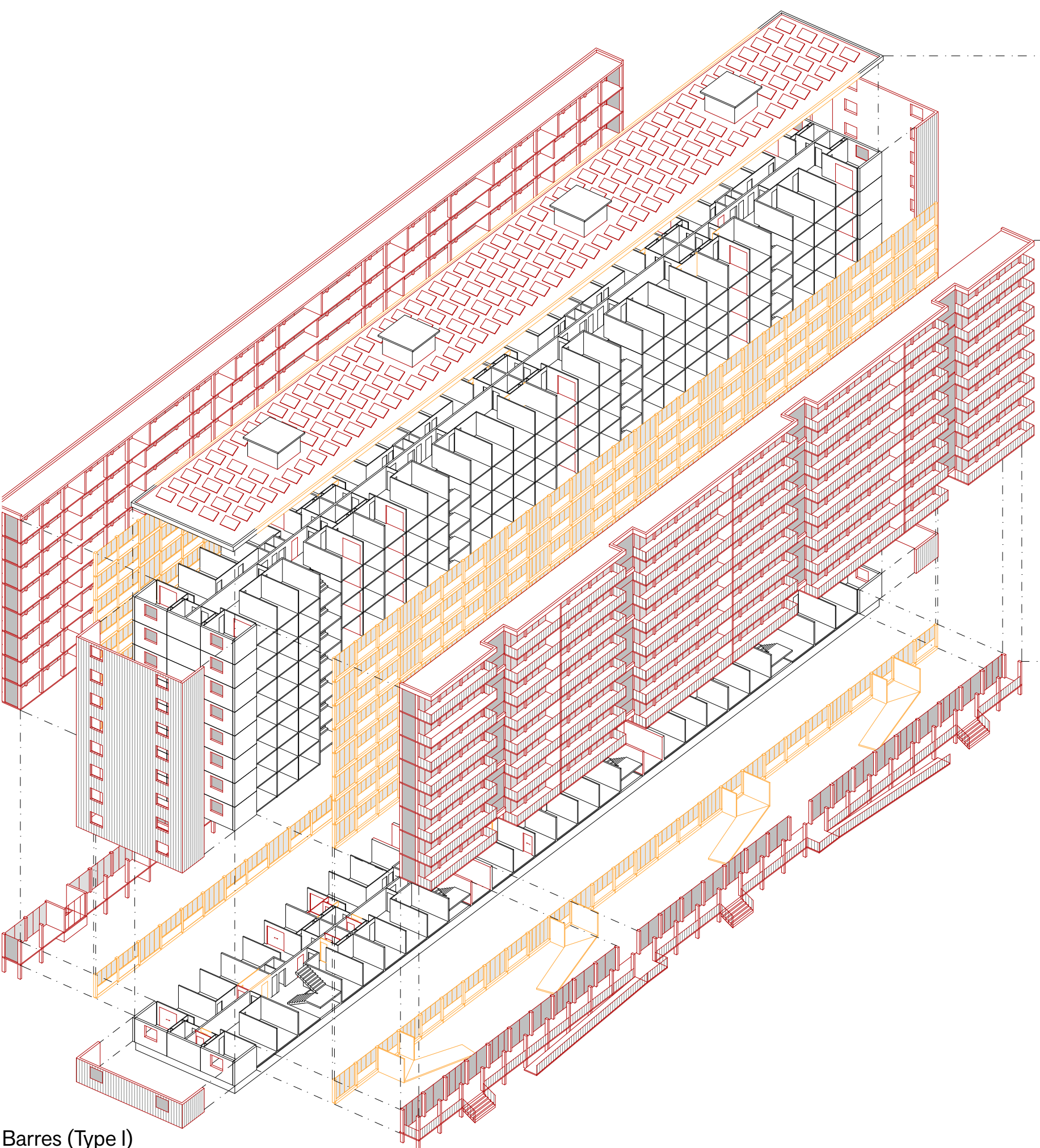


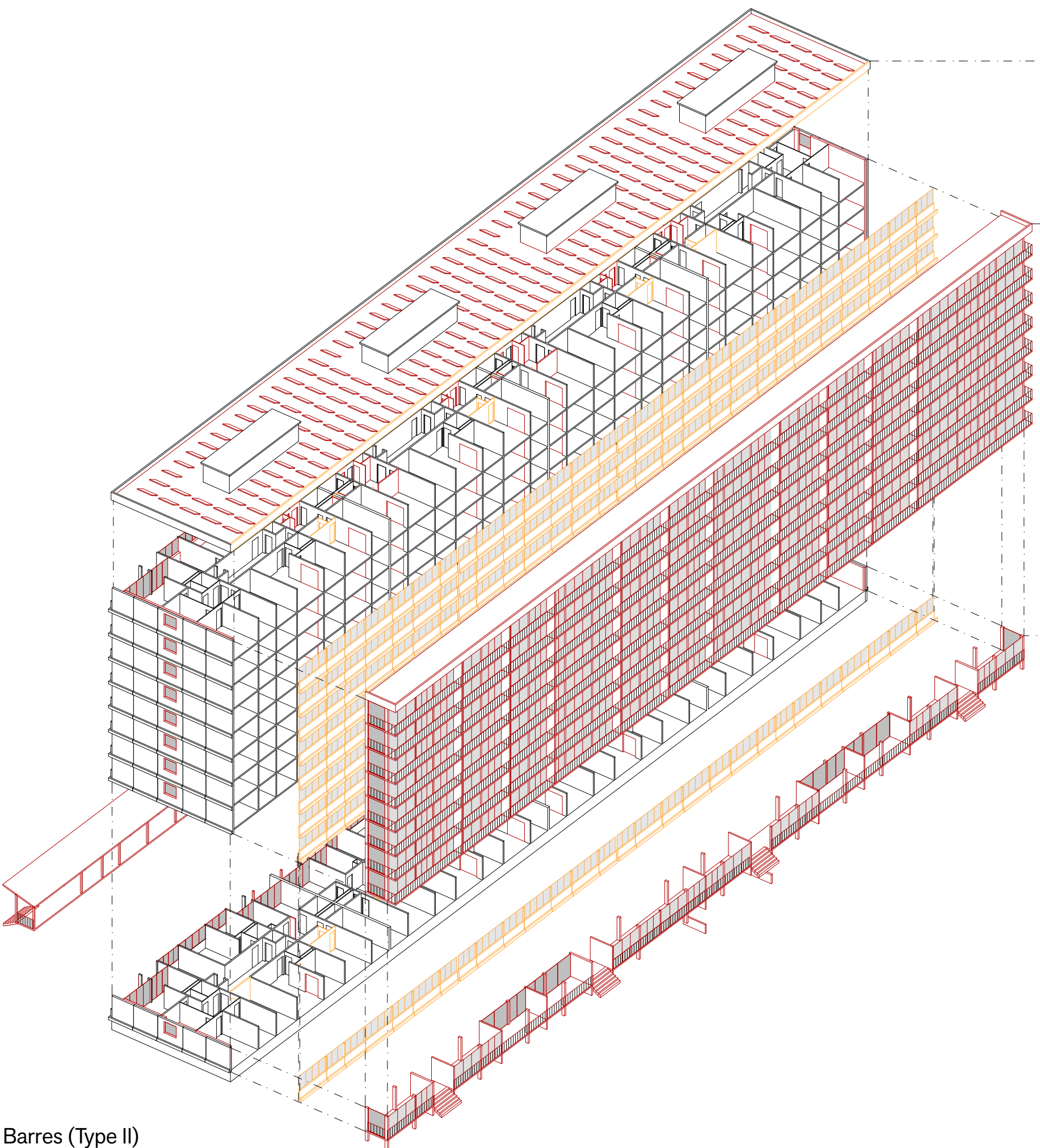
Schéma des rez-de-chaussée après intervention



- Toiture**
- Isolation
 - Pose de panneaux photovoltaïques
- Etages**
- Dépose de la façade (non-porteuse) existante
 - Adjonctions aux logements existants de nouvelles surfaces chauffées, tempérées et extérieures, structurellement autonomes
 - Rénovation des logements (surfaces existantes)
 - Isolation des pignons par l'extérieur avec revêtement en céramique
 - Remplacement des fenêtres des pignons
 - Prolongement des piliers d'escaliers afin de créer des espaces communs
 - Remplacement des ascenseurs (mise aux normes PMR)
- Rez de chaussées**
- Dépose de la façade (non-porteuse) existante
 - Réaffectation des logements donnant sur la rue en autres programmes (bureaux, commerces, ateliers)
 - Adjonction d'une plateforme côté rue assurant la distribution des nouveaux programmes ainsi que la mise aux normes PMR des accès au bâtiment
 - Suppression de certains chambres côté jardins pour permettre la création de passages assurant la perméabilité des rez-de-chaussées
 - Adjonctions aux logements existants (côté jardins) de nouvelles surfaces chauffées, tempérées (jardins d'hiver), structurellement autonomes
 - Rénovation des logements (surfaces existantes)
 - Isolation des pignons par l'extérieur avec revêtement en céramique
 - Remplacement des fenêtres des pignons

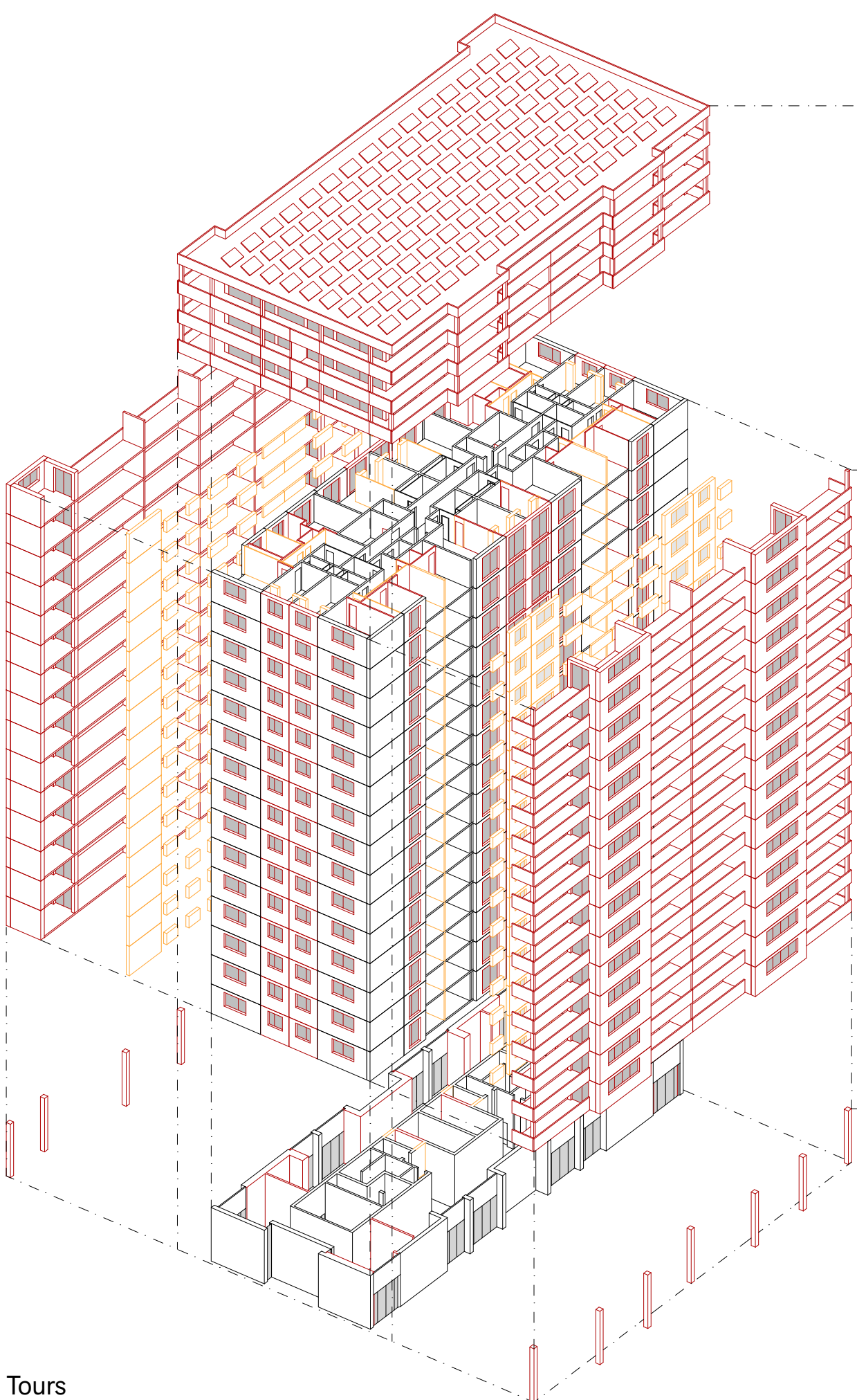
Barres (Type I)

Principes d'intervention par type de bâtiment



- Toiture**
- Isolation
 - Pose de panneaux photovoltaïques
- Etages**
- Dépose de la façade côté jardins ou forêt (non-porteuse)
 - Adjonctions aux logements existants de nouvelles surfaces chauffées, tempérées et extérieures, structurellement autonomes (uniquement du côté jardins ou forêt)
 - Rénovation des logements (surfaces existantes)
 - Isolation par l'intérieur de la façade donnant sur rue
 - Remplacement des fenêtres donnant sur la rue
- Rez de chaussées**
- Dépose de la façade côté jardins ou forêt (non-porteuse)
 - Réaffectation d'une partie des logements donnant sur la rue en autres programmes (bureaux, commerces, ateliers)
 - Adjonction d'une plateforme côté rue assurant la distribution des nouveaux programmes ainsi que la mise aux normes PMR des accès au bâtiment
 - Suppression de certains chambres côté jardins pour permettre la création de passages assurant la perméabilité des rez-de-chaussées
 - Adjonctions aux logements existants (côté jardins) de nouvelles surfaces chauffées, tempérées (jardins d'hiver), structurellement autonomes
 - Rénovation des logements (surfaces existantes)

Barres (Type II)



- Surélévation et toiture**
- Surélévation du bâtiment permettant la création de deux nouveaux étages de logements et d'un étage d'activités communes destiné aux habitants
 - Pose de panneaux photovoltaïques
- Etages**
- Dépose de certains panneaux en façade (porteurs mais pouvant être retirés)
 - Adjonctions aux logements existants de nouvelles surfaces chauffées et extérieures, structurellement autonomes
 - Sciage des allèges des panneaux de façade restant pour permettre la connexion aux nouvelles surfaces extérieures
 - Rénovation profonde des logements (surfaces existantes)
 - Isolation par l'intérieur des panneaux de façade restant conservés
 - Remplacement des fenêtres des pignons
 - Fermure des loggias existantes pour permettre la création de nouvelles pièces
- Rez de chaussées**
- Isolation par l'intérieur des rez-de-chaussées
 - Fermures de certaines surfaces permettant de créer de nouveaux locaux communs (buandens, atelier)

Tours